



Assemblée générale

Distr. générale
2 novembre 2004
Français
Original: anglais

Cinquante-neuvième session

Point 65 c)

Désarmement général et complet

Éducation en matière de désarmement et de non-prolifération

Rapport du Secrétaire général

Additif*

Application des recommandations par les États Membres

Réponses des États Membres

Japon

[Original : anglais]
[25 octobre 2004]

Activités du Japon dans le domaine de l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération

1. Le Japon a choisi de se positionner dans la communauté internationale en tant que pays dédié à la paix dont le but est de parvenir à un monde sûr et exempt d'armes nucléaires. Étant le seul pays à avoir connu les dévastations de la bombe atomique, le Japon s'attache à faire en sorte que la tragédie de Hiroshima et de Nagasaki ne soit jamais oubliée. C'est pourquoi il accorde la plus haute importance à l'éducation pour le désarmement et la non-prolifération, en particulier à l'intention des jeunes générations.
2. On trouvera décrites ci-après les activités du Japon dans ce domaine.

* Les informations publiées dans le présent document ont été reçues après la présentation du rapport principal.



Programme de bourses de l'ONU en matière de désarmement

3. À la suite d'une décision prise lors de la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement en 1978, le Programme de bourses de l'ONU en matière de désarmement a été lancé en 1979 afin de former des experts, pour la plupart originaires des pays en développement, aux questions de désarmement. Des fonctionnaires nationaux participent au programme pendant environ trois mois, au cours desquels ils reçoivent une formation au Siège de l'ONU et à la Conférence du désarmement à Genève et approfondissent leurs connaissances dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération en se rendant dans les organisations internationales, les instituts de recherche et les pays intéressés.

4. Depuis 1983, environ 25 personnes sont invitées chaque année à se rendre au Japon et, en 2004, le nombre total des bénéficiaires se chiffrait à environ 500. Les participants assistent à des exposés sur les politiques de désarmement et de non-prolifération du Japon. Le programme comporte une visite à Hiroshima et à Nagasaki afin de leur permettre de connaître le Japon en sa qualité de seul pays ayant subi les dévastations de la bombe atomique et de se trouver face à la réalité de cette tragédie. De nombreux diplomates ayant participé au programme de bourses jouent maintenant un rôle de premier plan dans la diplomatie mondiale du désarmement. Le Japon continuera de contribuer activement à ce programme.

Conférence des Nations Unies sur des questions de désarmement

5. Ces conférences sont un moyen efficace de sensibilisation à l'importance du désarmement au niveau régional. Depuis 1989, le Japon en organise une chaque année dans l'une des villes du pays, donnant ainsi l'occasion à d'éminents experts du désarmement du monde entier de participer à des débats utiles. En 2004, la Conférence s'est tenue à Sapporo au mois de juillet.

Participation au Groupe d'experts gouvernementaux des Nations Unies sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération

6. Le Japon a participé au Groupe d'experts gouvernementaux sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération issu de la résolution 55/33 E de l'Assemblée générale, en date du 20 novembre 2000, dans laquelle l'Assemblée a prié le Secrétaire général de réaliser, avec l'aide d'un groupe d'experts gouvernementaux, une étude en vue de promouvoir le désarmement et la non-prolifération. Le Groupe a présenté deux ans plus tard un rapport à l'Assemblée générale (A/57/224), dans lequel il offrait une série de recommandations d'application immédiate et à long terme, qui ont constitué la base d'une résolution adoptée en 2002 par l'Assemblée générale (résolution 57/60).

Visites d'experts du désarmement et de victimes japonaises de la bombe atomique

7. Sur la base des recommandations figurant dans l'étude sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération, le Japon a invité Kathleen Sullivan, experte des États-Unis et représentante d'Educators for Social Responsibility, à conduire à Hiroshima, Nagasaki et Tokyo, en novembre 2002, une visite éducative sur le désarmement nucléaire, avec la participation d'élèves des lycées, de responsables de l'éducation civique et de victimes de la bombe atomique (en japonais *hibakusha*). En outre, le 19 janvier 2004, Natalie Goldring, experte du

désarmement et de la non-prolifération du programme de l'Université du Maryland (États-Unis d'Amérique) sur la sécurité et le désarmement au niveau mondial, a été invitée au Japon à faire une conférence sur le désarmement et la non-prolifération, en particulier en ce qui concerne les armes nucléaires et le terrorisme.

8. Les *hibakusha* relatent leur expérience vécue en se rendant dans les écoles et en assurant des visites guidées aux monuments et aux sites atomisés. Les survivants de la catastrophe inculquent aux étudiants et au public une culture de la paix en renforçant la sensibilisation aux dévastations causées par l'arme nucléaire.

Forum de citoyens sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération

9. En août 2003, durant la Conférence des Nations Unies sur des questions de désarmement tenue à Osaka, un forum de citoyens sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération s'est tenu avec la participation de 50 enseignants des écoles primaires et secondaires d'Osaka, d'organisations internationales et de divers experts du désarmement et de la non-prolifération. À l'issue de cette conférence, un organisateur a proposé que soient créées des villes pilotes pour l'éducation parrainées par l'ONU en matière de désarmement et de non-prolifération, dont le rôle consisterait à faciliter ou à coordonner l'accès à l'éducation et à recueillir et diffuser des informations dans ce domaine.

Séminaire sur le désarmement et la non-prolifération

10. Le Centre japonais pour la promotion du désarmement et de la non-prolifération a tenu en mars 2004 un séminaire d'une durée de deux jours et demi en vue de mieux faire comprendre les tendances récentes du désarmement et de la non-prolifération des armes de destruction massive à l'intention de ceux qui étaient désireux de contribuer activement au désarmement et à la non-prolifération. Diverses conférences ont eu lieu et ont été suivies de débats animés.

11. Il est essentiel de former des experts grâce à l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération et de diffuser des connaissances fondamentales dans ce domaine, étant donné que le Japon continue de faire de la promotion du désarmement et de la non-prolifération un pilier important de sa diplomatie.

Documents du Ministère des affaires étrangères

12. Le Ministère japonais des affaires étrangères s'est attaché à diffuser des documents sur les diverses activités qu'il mène dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération. Un document intitulé *La politique du Japon en matière de désarmement* a été publié en 2002 en japonais et la traduction anglaise est parue en 2003. En 2004, *La politique du Japon en matière de non-prolifération* a été publiée en japonais et en anglais. Le Ministère des affaires étrangères a également mis au point et actualise régulièrement une page Web détaillée offrant des informations sur les activités du Japon dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération.

Présentation d'un document de travail sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération aux deuxième et troisième sessions du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2005

13. Le Japon a présenté des documents de travail sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération aux deuxième et troisième sessions du Comité préparatoire de la Conférence d'examen de 2005 (NPT/CONF.2005/PC.II/WP.15 et NPT/CONF.2005/PC.III/WP.18), en soulignant l'importance de l'éducation pour promouvoir le désarmement et la non-prolifération au profit des générations futures. À la deuxième session, le Japon a présenté un document de travail au nom des pays coordonnateurs (NPT/CONF.2005/PC.II/WP.18).

Efforts de paix et éducation

14. Parmi ses diverses recommandations, l'ONU encourage la création de villes pour la paix comportant notamment des parcs, des musées et des sites Web. Les villes de Hiroshima et de Nagasaki, les seules qui aient été jamais dévastées par la bombe atomique, sont dédiées à la paix et s'attachent à faire connaître au monde l'expérience qu'elles ont vécue afin d'empêcher qu'une telle tragédie ne se reproduise. Elles organisent chaque année une cérémonie de la paix à laquelle participent des Japonais et des personnes du monde entier. Le maire de Hiroshima et celui de Nagasaki font chaque année à cette occasion une déclaration sur la paix, dans laquelle ils expriment l'espoir que les armes nucléaires ne seront jamais plus utilisées et lancent un appel en faveur de la paix.

15. Ces deux maires ont créé en 1982 la Conférence mondiale des maires pour la paix, qui est maintenant connue sous le nom de Maires pour la paix, afin d'encourager les villes à œuvrer de concert pour l'élimination totale des armes nucléaires. Cette conférence se réunit tous les quatre ans à Hiroshima et Nagasaki et le nombre de participants ne cesse de croître, atteignant actuellement 579 villes de 108 pays et régions, y compris de grandes villes des États dotés de l'arme nucléaire.

16. Les musées de la paix jouent un rôle important dans l'éducation en matière de désarmement, les plus connus étant le Musée commémoratif de la paix à Hiroshima et le Musée de la bombe atomique à Nagasaki. Le Réseau international des musées de la paix a été créé en 1992 afin que des informations, des expositions et des idées puissent être échangées au niveau mondial. Le Réseau japonais a été mis en place en 1994. Ces musées aident à diffuser des informations sur le désarmement grâce à des expositions et à d'autres activités dans les écoles et les diverses communautés et peuvent jouer un rôle essentiel dans l'éducation en matière de désarmement.

17. Les villes de Hiroshima et de Nagasaki, de concert avec l'Association internationale de recherche sur la paix, ont décidé de coopérer activement, avec l'appui de l'UNESCO, en vue de créer, dans les universités du monde entier, des cours sur la paix dits de « Hiroshima-Nagasaki » en envoyant des informations et des conférenciers sur l'éducation pour la paix, en créant des modèles éducatifs au niveau universitaire et en échangeant des opinions et des méthodes pratiques.

18. Le Japon estime que la communauté internationale devrait être parfaitement informée des effets destructeurs des armes nucléaires. Conformément au vœu du peuple japonais que de telles armes ne soient plus jamais utilisées, le Gouvernement japonais a appuyé à diverses reprises l'action des pouvoirs locaux et des organisations non gouvernementales visant à organiser à l'étranger des expositions sur la bombe atomique, notamment sur celles de Hiroshima et de Nagasaki qui ont eu lieu à Atlanta (États-Unis), en septembre 2003, et à Coventry (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), en octobre de la même année.
